



Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC)

Objet de la commande :

Commande de Matériel de Boulangerie Pâtisserie

Organisme émetteur :

CFA Interprofessionnel de la Loire
« Les mouliniers »
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

Procédure de passation :

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure librement définie par le pouvoir adjudicateur conformément à l'article 42 de ladite ordonnance.
Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

Type de pouvoir adjudicateur :

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

Caractéristique principale du marché :

Matériel à usage alimentaire de Boulangerie et Pâtisserie

Publication

Le marché est soumis à une consultation restreinte par diffusion aux entreprises spécialisées à partir du **MERCREDI 15 MARS 2017** par dépôt sur le site www.cfa.mouliniers.com .

Variantes :

Les variantes sont acceptées

Allotissement :

Le marché n'est pas alloti

Description du marché :

La commande comprend du matériel à usage alimentaire de Boulangerie Pâtisserie et la conception d'une machine à glace vive à destination de la formation GLACIER

Durée du marché :

Le marché est passé pour une réception des matériels pour les examens 2017 soit au 30 mai 2017.

Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigées :
Aucun

Modalité essentielle de paiement :

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

Délai de validité des offres :

Les offres seront valables 90 jours

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

Modalités de remise des candidatures et des offres :

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 n°2015-899,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
 - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
 - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
 - Le Document Quantitatif Estimatif signés
 - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
 - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et sur la base de prix forfaitaires et des prix identifiés sur le BPU. Le prix prendra en compte les diverses propositions permettant au CFA de minimiser le coût global de ses besoins.

- Valeurs techniques et environnementales : 30 points décomposés de la manière suivante :

Point 1 (Les moyens techniques): noté sur 10 points.

Point 2 (les services) : noté sur 10 points.

Point 3 (le positionnement Eco responsable) : noté sur 10 points.

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2 et 3 de la note méthodologique.

Point 4 (Prix) : 70 points

Dossier de consultation :

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA LOIRE
M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance
28, rue des Mouliniers
BP 60098
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2
Tel.: 04.77.59.31.85
Fax: 04.77.59.31.99
Mail : rbost@cfa-mouliniers.com

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **Mercredi 29 mars** une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA interprofessionnel de la Loire.

Recours contre la procédure :

Le Tribunal de commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne
36 Rue de la Résistance,
42000 Saint-Étienne
04 77 43 97 97

Date limite de réception des offres : le Vendredi 07 avril 2017 à 12 Heures